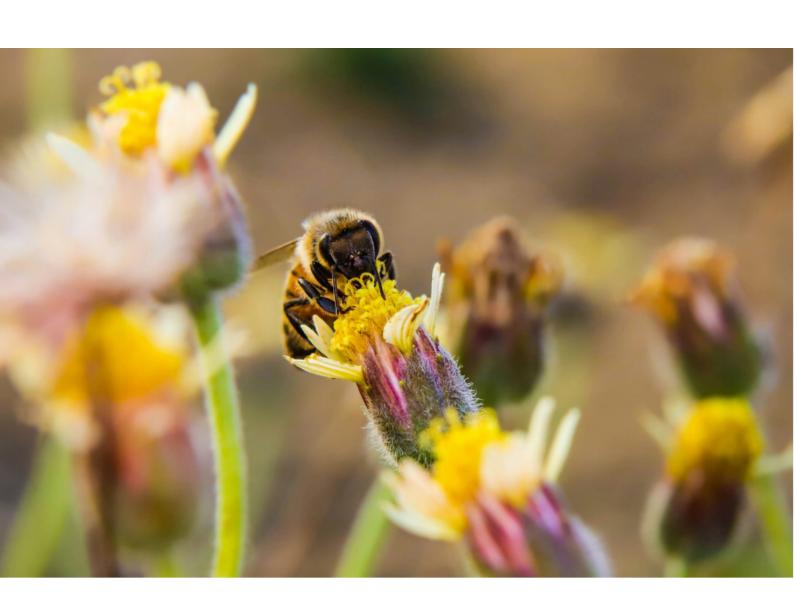


2024

DOSSIER DE PRESSE

UNION PROFESSIONNELLE DU GÉNIE ÉCOLOGIQUE



SOMMAIRE

- **03** Edito
- **Q4** Au service du vivant Ils font l'UPGE
- **06** Au service de la biodiversité
- **08** L'UPGE à l'action

Former les professionnels d'aujourd'hui et demain Développer des standards qualité Structurer la filière

12 Contacts

EDITO

« Réintégrer pleinement l'humain aux écosystèmes »

Le génie écologique est de premier abord un métier de terrain : il se déploie au travers des restaurations de milieux naturels dégradés, des interventions permettant l'apparition de nouveaux écosystèmes, des réhabilitations de certaines fonctions écologiques ou encore de la gestion d'espaces naturels.

Au-delà des actions en prise directe avec le vivant, le génie écologique nécessite aussi une compréhension globale des écosystèmes et de nos interactions avec eux. Nous considérons que la biodiversité n'est pas qu'une question d'espèces, mais concerne l'ensemble de nos liens d'interdépendance avec le vivant, et donc l'équilibre de nos activités avec les écosystèmes. Le meilleur indicateur de cet équilibre est la qualité des services issus du fonctionnement des écosystèmes, plutôt que d'illusoires « niveaux de biodiversité », nombre d'espèces ou autres outils de mesure quantitatifs.

Notre organisation professionnelle, née en 2009, se donne la mission collective d'agir en faveur d'une nouvelle période de prospérité où les activités humaines sont compatibles avec le fonctionnement des écosystèmes. Leur bonne gestion et l'optimisation des services qu'ils génèrent permettent de développer un modèle viable et d'améliorer notre bien-vivre. C'est une vision moderne exigeant innovation et technicité. Il ne s'agit pas de revenir en arrière, mais de tirer parti des connaissances et expériences passées pour construire, aménager et développer des activités compatibles avec le vivant et réconcilier économie et écologie.

Patrice Valantin **président de l'UPGE**



Diplômé de Saint Cyr, Patrice Valantin commence sa carrière comme officier dans l'armée de terre, après un passage par la Légion étrangère. Il y restera une douzaine d'années durant lesquelles il sera amené à intervenir en opérations extérieures et notamment sur le terrain dans les Balkans.

Il retrouve ensuite la vie civile et obtient un Master en Administration des Entreprises à l'Institut de Gestion de Rennes en 2002. Il fonde ensuite une entreprise de génie écologique spécialisée dans l'aménagement des espaces naturels, puis l'entreprise "Reizhan".

AU SERVICE DU VIVANT



L'Union Professionnelle du Génie écologique (UPGE) est la fédération professionnelle des « artisans de la biodiversité ».

L'UPGE travaille à structurer la filière du génie écologique au service de l'Homme et de la biodiversité. Pour cela la fédération travaille avec ses adhérents à développer le marché du génie écologique en conciliant création de valeur et service du Bien commun, accompagnant les acteurs économiques pour réintégrer les activités humaines dans le fonctionnement du vivant.

Cette mission de structuration se décline en quatre axes :

- Réunir les entreprises qui œuvrent dans le
- domaine du génie écologique et animer le réseau
- Élaborer et piloter une stratégie de structuration
- Représenter la filière aux niveaux national et régional
- Mettre en œuvre les actions pour développer et valoriser les compétences des professionnels

L'UPGE compte 135 entreprises adhérentes

GOUVERNANCE



Patrice Valantin Président Reizhan



Julien Viglione Vice-Président Études ECO-MED



Amé Chevassus Vice-president travaux La Compagnie des Forestiers



Julien Perrin Secretaire Equo-Vivo / VCMF



Alexandre Delamarre Vice-président Etudes *Biotope*



Guillaume Vuitton Trésorier Écosphère



Sabine Laval Membre du bureau Acer campestre



Morgan Dabbadie Membre du bureau Egan Aquitaine



Eric Dedonder Flore Haie Faune



Catherine de Roincé *Terr*Oïko



Stéphane Rabier Chognot



Nicolas Valet Auddicé biodiversité



Matthieu Grosjean Egis

Equipe permanente



Alison Paquette Déléguée générale



Alexandra Martin Déléguée générale adjointe



Mongane Andreu chargée d'animation



Anouar El Hajaji Chargé de communication



Solange Malot gestionnaire administrative

ARTISANS DE LA BIODIVERSITÉ

Le génie écologique, c'est quoi?

Le génie écologique a pour objet de favoriser la résilience des écosystèmes. Il comprend un ensemble de techniques visant à préserver, améliorer et restaurer la biodiversité et les fonctions écologiques sur tous les milieux, naturels et artificialisés.

Le génie écologique s'appuie sur des connaissances scientifiques en écologie théorique (fonctionnement des écosystèmes, biologie des espèces et populations, pédologie, hydrologie). Grâce à une compréhension globale des écosystèmes, les professionnels du génie écologique mettent en œuvre sur le terrain des solutions d'écologie appliquée : gestion d'espaces naturels, diagnostics écologiques, restaurations et réhabilitations.

Les ingénieurs écologues Les chefs d'orchestre

L'ingénieur écologue est un expert du fonctionnement des écosystèmes. Il sait décrire l'écosystème, son fonctionnement, l'imbrication des paramètres physico-chimiques et biologiques, ses dynamiques ou encore les causes de dysfonctionnement. Il est la cheville ouvrière des projets d'ingénierie et de génie écologique, car il a la capacité d'avoir une approche systémique et gère les projets en lien avec les maîtres d'ouvrage.



L'écologue maîtrise à la fois les contextes politiques et règlementaires de l'aménagement du territoire et de l'environnement et possède une solide de connaissances écologiques base (biologie animale et végétale, génétique, naturalisme, fonctionnement écosystèmes, hydrologie, pédologie...)

Les naturalistes Des expertises pointues et complémentaires

Le naturaliste est un **expert de la biodiversité**. Il est spécialisé sur l'identification d'un ou plusieurs groupes faunistiques ou floristiques et la connaissance de leur biologie, écologie et niveau d'enjeu.

Les missions naturalistes sont à la base des études écologiques. Elles permettent d'identifier les espèces, les habitats et leurs **interactions au sein d'un écosystème**. Ces données permettent en partie de décrire l'état du milieu et ses fonctions écologiques, en apportant des éléments pour préciser leur état de conservation.



Aux côtés des naturalistes, les projets de génie écologique font appel aux compétences de pointe de **botanistes**, **hydrologues**, **pédologues**, **topographes**, **entomologistes**, **ornithologistes**, **chiroptérologues** ... et bien d'autres spécialités.

Les réalisateurs de travaux En finesse sur le terrain

Les opérations au service de la biodiversité font appel à des professionnels qualifiés maîtrisant à la fois les compétences des travaux (conduite d'engins, conduite de travaux, plantation, débroussaillage...) et des naturalistes notions (connaissance des milieux et des espèces, en particulier envahissantes ou protégées, appréciation du risque climatique...).



L'UPGE À L'ACTION

N° 01 - Former les professionnels d'aujourd'hui et de demain

Le secteur du génie écologique connaît une croissance rapide : +96% d'emplois sur les 6 dernières années. Et la tendance va se poursuivre. Sur les 6 prochaines années le secteur prévoit une augmentation de 140% de ses effectifs, soit environ 7000 créations de postes par an jusqu'à 2030.

L'offre actuelle de **formations initiales** ne permettra pas de répondre à la demande. Même si l'ensemble des diplômés sortant des formations qualifiantes en génie écologique se dirigeaient vers les métiers de la filière, les deux tiers des besoins ne seraient pas satisfaits.

L'UPGE œuvre à étoffer l'appareil de formation existant, avec trois priorités : développer quantitativement l'offre existante, développer les niveaux intermédiaires à bac+3 et consolider la maîtrise des compétences opérationnelles en génie écologique dans l'ensemble des cursus.

Des formations par et pour les pros

En parallèle d'un effort urgent mené avec les pouvoirs publics, les organismes de formation et pour l'Emploi, l'UPGE développe, avec **UPGE Formation** une offre de **formations continues** répondant aux besoins d'évolution des compétences du secteur.

Ces formations s'adressent :

- aux professionnels du génie écologique
- aux donneurs d'ordre de projets d'aménagement du territoire, qui doivent pouvoir maîtriser les aspects réglementaires et la rédaction d'une étude d'impact
- aux opérateurs de chantiers de tous types devant mieux maîtriser les réglementation « biodiversité ».



L'offre de formation continue sert ainsi à amener un pool de profils plus généralistes, comme celui des ingénieurs environnementaux non-spécialistes de biodiversité, mais aussi de professions voisines, comme les professionnels du paysage à développer leur culture du génie écologique.

N° 02 - Développer des standards qualité

Le génie écologique travaille en prise directe avec le vivant, et impacte directement les écosystèmes naturels. Il est donc impératif de ne jamais agir sans réfléchir et sans se référer à un cadre complet de connaissances scientifiques.

Depuis une quinzaine d'années, le secteur du génie écologique, qui ne représentait jusque-là qu'une petite dizaine d'acteurs, s'ouvre à des centaines de nouveaux entrants. Il s'agit d'un signe très positif qui traduit de l'intérêt grandissant pour les enjeux de biodiversité. En parallèle, cela implique de réguler le marché et de qualifier les engagements des entreprises actrices de la biodiversité.

L'UPGE soutient toutes les initiatives visant à accélérer la structuration du secteur, et à garantir que les structures mobilisées sur les projets de génie écologique soient dignes de la confiance des maîtres d'ouvrage et aient comme première préoccupation la protection de la nature. Dans ce cadre, l'UPGE est actrice et motrice de consortiums publics-privés-recherche visant à faire émerger des standards qualité à très haut niveau d'exigence éthique, scientifique et opérationnelle.

L'UPGE est partie prenante de Kalisterre, la seule qualification professionnelle de tous les maillons de la chaîne de valeur du génie écologique. Zineb Taha, présidente de l'association Kalisterre, revient sur les garanties proposées par Kalisterre Travaux.

Quel est l'état d'esprit de la qualification Kalisterre Travaux?

Notre métier reposait jusqu'il y a encore quelques années sur une poignée de passionnés. Aujourd'hui, avec l'ouverture du marché à de nouveaux entrants, les approches se sont diversifiées. Nous avons créé Kalisterre avec la volonté de mettre à disposition des entreprises et associations spécialisées un outil associatif qui mette les enjeux de la nature au cœur de la qualification et qui traduise nos valeurs profondes de naturalistes.

La qualification est volontairement très exigeante et difficile à obtenir. La gouvernance réunit le secteur associatif (associations naturalistes), les universitaires, les pouvoirs publics (agences de l'eau, OFB) et les professionnels (UPGE) afin de garantir un très haut niveau de qualité et rassurer les partenaires, les citoyens et les maîtres d'ouvrage.

Concrètement, comment cela fonctionne-t-il?

Les entreprises ou les associations candidates remplissent un dossier de candidature. Il s'agit d'un processus engageant, qui mobilise les équipes durant plusieurs jours. Les critères sont très diversifiés et mesurent entre autres le niveau d'exigence scientifique de l'organisation, les techniques mises en œuvre et ce qui est déployé en périphérie du cœur de métier : modalités de recrutement, management ... L'étude de dossier par le comité de Kalisterre est complétée par une visite terrain, renouvelée tous les trois ans. Nous qualifions en priorité des équipes réelles, ce qui fait aussi que pour les grands acteurs nationaux, nous ne qualifions que localement, une agence territoriale par exemple. Trente structures bénéficient aujourd'hui de la qualification.

N° 03 - Structurer une filière en plein essor

En 2022, le volume des marchés d'études et de travaux de génie écologique a représenté 2,5 milliards d'euros, avec une répartition équitable entre les porteurs de projets publics et privés.

Dans un contexte d'urgence climatique, le génie écologique est porté par une **prise de conscience généralisée des enjeux de la nature**. Les professionnels s'appuient principalement sur les réglementations environnementales.

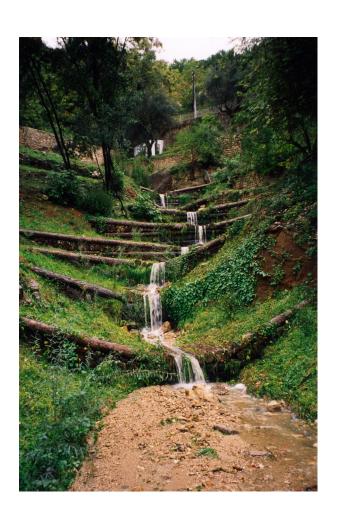
- La séquence ERC inscrite au code de l'environnement depuis 1976 précise que chaque projet constructif doit pouvoir éviter, réduire ou compenser ses impacts environnementaux. La séquence ERC représente 45% du marché du Génie écologique, avec un focus Etudes.
- Les projets de mise en conformité avec directive européenne cadre sur l'Eau (DCE) représentent quant à eux 29% du marché du génie écologique, avec un focus Travaux

Les professionnels de la biodiversité œuvrent également au service des écosystèmes et des espèces dans les espaces naturels ou enthropiques.

Perspectives

Les activités de génie écologique connaissent aujourd'hui une **importante croissance**. Elle se base entre autres sur l'appétence de publics volontaires : les entreprises dans le cadre de leurs politiques RSE, les particuliers et les collectivités, par exemple dans le cadre de leur planification territoriale.

La règlementation environnementale continue d'agir comme un levier clé pour le développement du génie écologique, avec le déploiement en 2024 de la loi nationale « Zéro artificialisation nette », de la loi européenne sur la restauration de la nature et de la concrétisation prochaine de la Stratégie nationale pour la biodiversité.



L'UPGE met son dynamisme au service de projets structurants pour la filière. Une quinzaine de groupes de travail se réunissent régulièrement pour offrir aux professionnels des référentiels méthodologiques et partager les bonnes pratiques.



de nombreux groupes de travail moblisés en 2024



Planification territoriale



R&D



Zones humides



Compensation écologique



Sols



Espèces exotiques envahissantes



Eolien



Réglementation espèces protégées



Biodiversité urbaine

des groupes régionaux dans tous les territoires





CONTACTS

Retrouvez toutes les actualités de l'UPGE sur genie-ecologique.fr

in @UPGE

@unionprofessionnelledugeni2394

Contact presse

Blandine Even (Hodos) b.even@hodos.paris 07 67 87 35 51

